



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BACCALAURÉAT 2021

Dossier de presse
Juin 2021

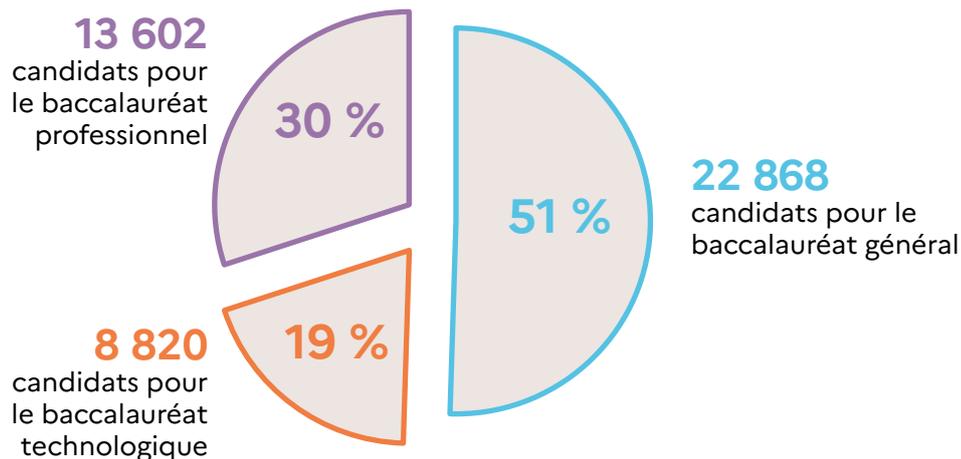
SOMMAIRE



Les chiffres du baccalauréat dans l'académie	2
En bref : la session 2021 du baccalauréat	3
Le calendrier	5
Un protocole sanitaire strict pour les épreuves écrites et orales	7

LES CHIFFRES DU BACCALAURÉAT DANS L'ACADÉMIE

45 290 candidats



Épreuves anticipées

32 317 candidats
inscrits aux épreuves anticipées



23 441 candidats
en voie générale

8 876 candidats
en voie technologique



63 ans
Candidat
le plus âgé



16 ans
Candidat
le plus jeune

2 324 candidats en situation de handicap bénéficiant
d'un aménagement d'épreuve

468 candidats non scolarisés

300 centres d'examen

EN BREF

LA SESSION 2021 DU BACCALAURÉAT

La session 2021 du baccalauréat nécessite quelques adaptations des épreuves.

Épreuves de spécialités : en terminale, les élèves étudient deux spécialités, en plus de tronc commun.

Remplacement des épreuves terminales d'enseignement spécialité par la note de contrôle continu.

Épreuves terminales de fin d'années scolaires.

Maintien des épreuves terminales de fin d'année scolaire, selon le calendrier initial, avec quelques adaptations pour l'épreuve de philosophie :

L'épreuve de philosophie comportera quatre sujets au choix au lieu de trois : un sujet d'explication de texte philosophique, et trois sujets de dissertation (au lieu de deux habituellement). Chaque exercice portera sur une des notions au programme. La note prise en compte lors de la publication des résultats sera la meilleure entre l'épreuve terminale et le contrôle continu.

Première édition du Grand oral.

Épreuve emblématique du baccalauréat 2021, l'épreuve du Grand oral est maintenue et adaptée. Il s'agit pour les candidats de structurer une prise de parole argumentée relative aux savoirs acquis et à leurs projets de formation.

Face à la diversité des états de préparation des élèves à cette nouvelle épreuve, plusieurs aménagements sont mis en œuvre pour cette session 2021 :

- Lors de la première partie de l'épreuve, consistant en un exposé de 5 minutes, chaque candidat pourra disposer des notes qu'il aura saisies lors de sa préparation de 20 minutes ;
- Pendant la deuxième partie de l'épreuve, consistant en un entretien, le candidat pourra recourir à un support, comme un tableau, pour y illustrer ou expliciter ses propos.
- Enfin, chaque candidat présentera au jury un descriptif, visé par ses professeurs d'enseignements de spécialité et par la direction de son établissement, avec les points du programme qui n'auront éventuellement pas pu être étudiés.

AGENDA

Épreuve de philosophie :
jeudi 17 juin (matin)



AGENDA

Du lundi 21 juin au
vendredi 2 juillet.



Épreuve anticipée de français pour les élèves de 1^{re}.

Maintien de l'épreuve anticipée de français, passée en première, avec :

- pour l'oral, une réduction du nombre de textes à présenter : 14 textes en voie générale (au lieu de 20 textes) et 7 dans la voie technologique (au lieu de 12). les élèves pourront choisir entre les deux textes sélectionnés par les examinateurs ;
- pour l'écrit, tous les sujets seront dédoublés. Pour la voie générale, deux séries de 3 sujets de dissertation seront donc proposés et deux commentaires sur deux objets d'étude distincts. Pour la voie technologique, deux commentaires et deux contractions de textes, chacune suivie d'un essai, seront donc proposés. Les candidats bénéficieront ainsi d'un choix doublé par rapport à une session normale.

AGENDA

Épreuve écrite : jeudi 17 juin (après-midi)

Épreuve orale : à partir du lundi 21 juin.

Épreuves du baccalauréat professionnel

Les épreuves terminales des enseignements généraux du baccalauréat professionnel sont maintenues. Toutefois, seules les deux meilleures notes seront retenues au titre de ces épreuves pour la délivrance du diplôme.

L'épreuve orale de présentation du chef-d'œuvre en CAP est maintenue.

Pour les contrôles en cours de formation, tous les candidats concernés doivent passer au moins un contrôle en cours de formation (CCF).

AGENDA

Épreuves pratiques et écrites sur support informatique : du mardi 25 mai au vendredi 4 juin

Français et histoire-géographie-EMC : mercredi 16 juin

Prévention, santé et environnement, économie-droit ou économie-gestion : jeudi 17 juin

Arts appliqués et cultures artistiques : vendredi 18 juin

LE CALENDRIER

Baccalauréat général et technologique

Épreuves anticipées (1 ^{re})	Français écrit	Jeudi 17 juin (après-midi)
	Français oral	À partir du lundi 21 juin
Épreuves terminales	Philosophie	Jeudi 17 juin (matin)
	Grand oral	Du lundi 21 juin au vendredi 2 juillet
	Résultats	Mardi 6 juillet 2021
	Oraux de rattrapage	Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet
	Session de remplacement	6, 9, 10 et 13 septembre

Baccalauréat professionnel

Épreuves pratiques et écrites sur support informatique	Mardi 25 mai au vendredi 4 juin
Français et histoire-géographie-EMC	Mercredi 16 juin
Prévention, santé et environnement, économie-droit ou économie-gestion	Jeudi 17 juin
Arts appliqués et cultures artistiques	Vendredi 18 juin
Épreuves professionnelles	Du 21 au 23 juin
Épreuves de contrôle	Du 7 au 9 juillet
Session de remplacement	Du 6 au 10 septembre

PARCOURSUP

Le calendrier de transmission des notes est maintenu avec deux phases : courant avril avec les notes des 2 premiers trimestres et juin avec l'ensemble des notes de l'année scolaire.

UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT POUR LES ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES

Les centres d'examen implantés dans les établissements d'enseignement seront soumis au protocole sanitaire applicable aux écoles et établissements scolaires.

Le port du masque obligatoire à l'extérieur et à l'intérieur des locaux

Afin d'accueillir les candidats dans le strict respect des mesures sanitaires, le port du masque chirurgical ou grand public ayant une capacité de filtration de 90% (ancienne catégorie 1) sera obligatoire pour tous.

Des masques seront fournis aux personnels en charge de l'organisation des examens. Il en sera également proposé aux candidats qui n'en ont pas. En cas de refus du port du masque, l'accès aux locaux d'examen sera refusé.

Une aération et une désinfection régulières des locaux

Les parties communes et les salles d'examen seront nettoyées au désinfectant virucide avant l'arrivée et au départ des candidats. De plus, une attention particulière sera portée aux surfaces les plus fréquemment touchées, comme les poignées de portes. Elles feront l'objet d'un nettoyage régulier, plusieurs fois

par jour.

Les salles d'examen seront aérées entre chaque épreuve ainsi que toutes les heures et au moins 15 minutes avant l'arrivée des candidats.

Afin de limiter le risque de contamination, un nettoyage des mains à la solution hydroalcoolique sera systématiquement demandé à chaque entrée et sortie de salle et avant chaque manipulation de documents.

Les candidats et les personnels sont invités à se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou avec la solution hydroalcoolique mis à disposition.

Un ensemble de mesures pour limiter les brassages

Les consignes sanitaires applicables aux épreuves ont été transmises en accompagnement de la convocation de chaque candidat. Elles seront affichées et rappelées à ces derniers à leur arrivée et avant le début de chaque épreuve.

Pour limiter les brassages, une signalétique sera installée pour dissocier les flux et matérialiser les sens de circulation ainsi qu'une distanciation physique d'un mètre, à tout endroit des locaux.

La capacité des salles d'examen permet d'établir une distance d'un mètre entre chaque table pour les épreuves écrites. Une distanciation entre chacun des membres du jury et entre le candidat et les membres du jury est également respectée pour les épreuves orales.

Chaque candidat présente sa pièce d'identité sans avoir de contact avec les examinateurs et émerge avec son propre stylo. En cas d'oubli, des stylos préalablement nettoyés avec des lingettes désinfectantes seront proposés au candidat.

Enfin, une attention particulière est portée aux candidats en situation de handicap afin de les accompagner au mieux, tout en respectant les mesures barrières.

Si des symptômes évocateurs de la Covid-19 apparaissent chez un personnel ou un candidat au cours de la journée, la personne sera immédiatement isolée.



Contact presse

Aude Vancauwenberghe

Service communication

Rectorat de l'académie de Lille

144 rue de Bavay, Lille

03 20 15 67 77

ce.communication@ac-lille.fr